ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Amt für Justizvollzug und Bewährungshilfe JVBHA

Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

T +41 26 305 14 30
www.fr.ch/sespp

—

Réf: XO / EJ / SG

Granges-Paccot, le 7 juin 2023

Ordre de transfert

—

Cornel DEVAUD, né le 9 juillet 1988, actuellement détenu aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe.

Vu les art. 7 al. 1 et 2 et 64 de la loi du 7 octobre 2016 sur l'exécution des peines et des mesures du canton de Fribourg (LEPM) ;

Vu l'art. 2 lit. d de l'ordonnance du 5 décembre 2017 relative à l'exécution des peines et des mesures du canton de Fribourg (OEPM) ;

Vu le courriel des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (cité : EPO) du 31 mai 2023 demandant le transfert de l'intéressé pour des raisons disciplinaires ;

Prononce :

Cornel DEVAUD est transféré **des Etablissements de la Plaine de l'Orbe à l'Etablissement de détention fribourgeois, site Bellechasse,** en exécution anticipée de mesure **le vendredi 9 juin 2023.**

S. Gabaglio
Chef de service adjoint

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Communications par courriel

—

Aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe. (**avec mandat d'organiser le transfert**)
A l'Etablissement de détention fribourgeois, site Bellechasse.
Au Ministère public (Fabien Gasser, Procureur général).
A Me Elias Moussa.
A la Cour d'appel pénal du Tribunal cantonal de Fribourg.
Au Service des curatelles de Bulle (Maryline Tercier).

—

Direction de la sécurité, de la justice et du sport **DSJS**
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion **SJDS**